



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 17641

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Fabre expose à M. le Premier ministre que le nombre d'accidents domestiques (11 millions d'accidents, plus de quatre millions de blessés et près de 19 000 décès) constitue autant de drames dont un grand nombre pourraient être évités. Elle lui indique qu'une véritable sensibilisation de l'opinion sur ce grave problème permettrait, non seulement, une meilleure prise de conscience de l'importance de ce fléau, et contribuerait surtout, par la mobilisation de l'ensemble des acteurs, à diminuer le nombre de ces accidents. Elle lui demande s'il est dans ses intentions de déclarer la prévention des accidents domestiques grande cause nationale et sous quels délais il entend le faire.

Texte de la réponse

Un appel à candidature a été lancé le 27 novembre dernier pour l'attribution, au titre de l'année 2013, du label « Grande cause nationale ». Ce label, attribué par le Premier ministre, permet à des organismes à but non lucratif, qui souhaitent organiser des campagnes de communication faisant appel à la générosité publique, d'obtenir des diffusions gratuites auprès des sociétés publiques de radio et de télévision. Les dossiers de demande d'attribution du label devaient parvenir au plus tard le 15 janvier 2013, au Service d'Information du Gouvernement (SIG). Les dossiers devaient nécessairement comporter les documents suivants pour être éligibles : - Une présentation des enjeux autour du thème proposé ; - un descriptif de la campagne envisagée (thème, axe créatif, nature des actions, ...) ; - la présentation d'un budget prévisionnel de la campagne publicitaire (coût et mode de financement de la production des spots de publicité envisagés et autres modes de communication prévus dans le cadre de la campagne) ; - l'indication sur les remises tarifaires obtenues à titre gracieux de la part des chaînes publiques pour diffuser des messages publicitaires au cours des trois années précédente ; - les documents présentant les activités et statuts de l'association ou des différentes associations regroupées dans un collectif ainsi que le dernier arrêté des comptes. Le thème de la grande cause nationale pour 2013 sera connu dans les semaines qui viennent. C'est donc dans ce cadre que le collectif inter-associatif de lutte contre les accidents de la vie courante a pu déposer sa demande d'attribution du label « grande cause nationale ». La lutte contre les accidents de la vie courante est une préoccupation légitime que le Gouvernement partage d'ores et déjà de manière très concrète. Ce sont en effet 20 000 décès par an qui sont dus à des accidents de la vie courante, et trois de ces décès sur quatre touchent des personnes de plus de soixante ans. Chaque année, deux millions de personnes âgées font des chutes, qui provoquent ou accélèrent souvent une perte d'autonomie. La cause la plus fréquente est une mauvaise adaptation de l'habitat. C'est pourquoi le projet de loi d'accompagnement de l'avancée en âge en cours d'élaboration, comportera un volet « adaptation » qui prévoira de manière très concrète l'adaptation de 80 000 logements et, de même, facilitera grandement l'accès au diagnostic habitationnel et aux financements. Bien souvent, ces accidents sont aussi le fait de problèmes de santé : déficit sensoriel, mauvais repérage dans l'espace, déficit de motricité... Aussi, la loi comportera également un volet « prévention », car il est très important de prévenir pour mieux agir. D'ores et déjà, les acteurs locaux, en particulier dans les départements, sont très engagés sur cette prévention.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Fabre](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17641

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 février 2013](#), page 1157

Réponse publiée au JO le : [12 février 2013](#), page 1525